

## Trois Verbal.

1881/01/23

1. Installation <sup>de</sup> du Conseil Municipal  
 Et de l' Election du Maire et un adjoint

L'an mil huit cent quatre-vingt <sup>un</sup> le vingt-trois  
 janvier à une heure du soir, les membres du Conseil municipal  
 de la Commune de Combiers, proclamés par le bureau  
 électoral à la suite des opérations du 9 janvier, se sont  
 réunis dans la salle de la mairie, sur la convocation  
 qui leur a été adressée par l'adjoint ~~de~~ de la mairie en  
 vertu de l'arrêté préfectoral du 17 janvier 1881.

Étaient présents M<sup>rs</sup>. les Conseillers municipaux.

1. Carupet Jean aîné,

1. Badailla J<sup>m</sup> aîné



- |                    |                      |
|--------------------|----------------------|
| 3. Chevrie Jean    | 9. Janet de Lasfonds |
| 4. Berot Thomas    | 10. Boyer Leonard    |
| 5. Gallaud Jean    | 11. Deluchapt Jean   |
| 6. Ducoury Paul    | 12. Prevost Michel   |
| 7. Beineine Pierre | 13. Martin Jean      |
| 8. Mouton          |                      |

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Chevrie Jean, adjoint ff. le Maire, qui, après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés au procès-verbal de l'élection du 9 janvier 1881. et a déclaré réinstaller M. Campot, Badaillet, Chevrie, Berot Thomas, Gallaud, Ducoury, Beineine Janet de Lasfonds, Boyer, Deluchapt, Prevost et Marton, dans leurs fonctions de Conseillers municipaux.

M. Berot Thomas, le plus âgé des membres du Conseil a pris ensuite la Présidence

Le Conseil a choisi pour secrétaire M. Janet de Lasfonds.

### Election du Maire.

#### 1<sup>er</sup> Tour de scrutin.

Le président après avoir donné lecture de la loi du 12 avril 1876, a invité le Conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Maire.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne . . . . . 12

A dévies : bulletins blancs etc . . . . . "

Reste pour les suffrages exprimés . . . . . 12

Majorité absolue . . . . . 7

Ont obtenu { M. Janet de Lasfonds - sept voix (7)  
 M. Chevrie Jean - cinq id (5)

M. Janet de Lasfonds (Lucien) ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire. Mais il a refusé;

Nota: Il a répondu: « j'exprime ma gratitude au

Mairie de Paris. - Répertoire des délibérations - Intercal. - Paris, (E. et J. Bignon), 1881, p. 17.



Conseil municipal de Lambien pour la Confiance dont il veut  
de me donner une preuve publique en me nommant Mairie,  
mais ne voulant pas m'exposer à nouveau à un revirement  
d'opinion à mon égard. Je refuse.))

### 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

Le second tour de scrutin, a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne ..... 12

À déduire .....

Reste pour le nombre des suffrages exprimés ..... 12

Majorité absolue .....

Ont obtenu	{	Chéruie Jean	Dix voix	(10)
		Badaillec J <sup>m</sup>	une id	(1)
		Ducorje	une id	(1)

M. Chéruie Jean ayant obtenu la majorité absolue  
a été proclamé Maire, ce qu'il a accepté.

### Election d'un Adjoint.

Il a été procédé à l'élection d'un adjoint, dans les mêmes formes  
1<sup>er</sup> tour de scrutin.

Le dépouillement du scrutin, a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne ..... 12

À déduire .....

Reste pour le nombre des suffrages exprimés ..... 12

Majorité absolue .....

Ont obtenu	{	M. Badaillec Guis <sup>m</sup>	sept voix	(7)
		M. Bernier P.	une id	(1)
		M. Ducorje	une id	(1)
		M. Campot J <sup>m</sup>	deux id	(2)
		M. Prevost Michel	une id	(1)

M. Badaillec ayant obtenu la majorité absolue a  
été proclamé adjoint. M. Badaillec ayant refusé il  
a été procédé à un deuxième tour de scrutin.

### 2<sup>nd</sup> tour de scrutin.

Le second tour de scrutin, a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne ..... 12.



Adhérents

Reste pour le nombre des suffrages exprimés 12  
Majorité absolue 7

Ont obtenu	} M. Campot	neuf voix (9)	
		} M. Pissot Michel	une id (1)
			} M. Bouyer L <sup>e</sup>
		} M. Duconge	

M. Campot ayant obtenu la majorité des suffrages a été proclamé adjoint. — M. Campot ayant aussi refusé il a été procédé à un troisième tour de scrutin.

3<sup>e</sup> tour de scrutin

Le troisième tour de scrutin donne les résultats suivants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 12  
Majorité absolue 7

Ont obtenu	} Bouyer L <sup>e</sup>	sept voix (7)	
		} Pissot M <sup>e</sup>	une id (1)
			} Duconge
		} Montion	
		} Beuvens	une id (1)

Bulletins blancs ou voix perdus "

M. Bouyer Leonard ayant obtenu la majorité des voix a été proclamé adjoint ce qu'il a accepté.

Avant de lever la séance, M. le Président a déclaré M. Chevrie Jean, installé en qualité de Maire et M. Bouyer L<sup>e</sup> en qualité d'adjoint.

Le Conseil s'est séparé à deux heures du soir.

Il ont signé les membres présents:

Le Maire, Ayé du Conseil  
Président,

Le secrétaire

Les membres du Conseil municipal

M<sup>e</sup> Bouyer Leonard  
 Chevrie Jean  
 Pissot Michel  
 Duconge  
 Montion  
 Beuvens  
 Paland